

**RAPPORT ANNUEL 2021-2022
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE DES CIMES**

**DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE
DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES**

(ARTICLE 82 LIP)

Par :	Monsieur Richard Blondeau
Titre :	Président
Date :	20 juin 2022

Mot de la présidence

Il me fait plaisir de vous transmettre, au nom de tous les membres du Conseil d'établissement, le rapport annuel du Conseil d'établissement de l'école des Cimes pour l'année scolaire 2021-2022.

Le présent document vise à vous présenter les membres du Conseil et également vous faire connaître différents dossiers traités au cours de l'année scolaire où nos élèves se sont sentis solidaires avec notre thème *À EDC, chacun apprend à sa façon.*

1. Présentation du Conseil d'établissement

Liste des membres :

Noms	Titre (qualité : parents, personnel, etc.)
Richard Blondeau	Représentant des parents
Mylène Bouchard	Représentante des parents
Bianca Bousquet	Représentante des parents
Amélie Lizotte	Représentante des parents
Annick Moreau	Représentante des parents
Komi Vinyo Moti	Représentant des parents
Isabelle Crête	Représentante des enseignants
Marc Fortin	Représentant des enseignants
Mélanie Larouche	Représentante des enseignants
-	Représentant des PNE
Stéphanie Beaupré	Représentante du personnel de soutien
Carolyne Jolin	Représentante du Service de garde
Mathieu Lussier-Lévesque	Représentant de la communauté
Nadine Gauthier	Direction

2. Dates des rencontres

Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier
28	26	-	-	26
Février	Mars	Avril	Mai	Juin
-	29	27	31	20

*Art. 67 LIP : « Le conseil d'établissement établit ses règles de régie interne. Ces règles doivent prévoir la tenue d'au moins cinq séances par année scolaire »

3. Projet éducatif

Quelques lignes directrices et les objectifs :

Le projet éducatif de l'école des Cimes est en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2019. Il a été élaboré en réponse aux caractéristiques de notre établissement et aux besoins des élèves qui fréquentent notre école ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation.

Notre vision : « Dans un esprit de culture collaborative où l'ouverture aux pratiques efficaces à haut rendement est émergente, nous visons la réussite de tous nos élèves en respectant leurs champs d'intérêts et la diversité de leurs besoins afin de créer des climats de travail pour que chacun de nos élèves puisse vivre des succès! »

Le projet éducatif sera valide de 2019 à 2022.
Voir le projet éducatif.

4. Règles de conduite

Quelques lignes directrices :

Les règles de conduite 2021-2022 ont été approuvées le 16 juin 2021 (l'an dernier) et celles de 2022-2023 le seront lors de la première séance du Conseil d'établissement 2022-2023 (aucun changement, statu quo).
Voir les règles de conduite.

5. Frais chargés aux parents

Quelques faits saillants :

Date de l'approbation des coûts chargés aux parents pour 2021-2022 : 28 septembre 2021.
Date de l'approbation des balises définissant les coûts chargés aux parents pour 2022-2023 : 20 juin 2022.
Voir le tableau.

6. Avis et consultations – Centre de services scolaire

Sujets sur lesquels le CE a été consulté :

Aucune consultation n'a été soumise par le Centre de services scolaire en 2021-2022.

7. Informations aux parents et à la communauté en lien avec l'article 83 LIP

Dates	Objet de l'information	Outils utilisés
21/09/21	Communiqué no 1 aux parents (infos générales)	Courriel, site Internet
08/10/21	Communiqué no 2 aux parents (infos générales)	Courriel, site Internet
10/11/21	Communiqué no 3 aux parents (infos générales)	Courriel, site Internet
09/12/21	Communiqué no 4 aux parents (infos générales)	Courriel, site Internet
08/02/22	Communiqué no 5 aux parents (infos générales)	Courriel, site Internet
04/03/22	Communiqué no 6 aux parents (infos générales)	Courriel, site Internet
07/04/22	Communiqué no 7 aux parents (infos générales)	Courriel, site Internet
05/05/22	Communiqué no 8 aux parents (infos générales)	Courriel, site Internet
07/06/22	Communiqué no 9 aux parents (infos générales)	Courriel, site Internet

8. Fonctions et pouvoirs reliés aux services éducatifs (art. 84 à 89.1 LIP)

Dates	Fonctions / pouvoirs exercés relativement aux services éducatifs	Précisions
26/10/21	Approbation des sorties éducatives 2021-2022 – École	Articles 87 et 89
26/10/21	Approbation de l'activité de Noël – 21 décembre 2021	Articles 87 et 89
26/01/22	Approbation de la grille des matières 2022-2023	Art. 84, 86 et 89
29/03/22	Approbation de la sortie au Salon du livre – 3 ^e cycle	Articles 87 et 89
29/03/22	Approbation du report au 13 mai 2022 de la sortie collective au cinéma	Articles 87 et 89
27/04/22	Approbation de l'activité des finissants le 21 juin 2022 et de la journée compensatoire du 22 juin 2022	Articles 87 et 89
27/04/22	Approbation de la sortie au Camp Trois-Saumons le 7 juin 2022 et de la journée compensatoire du 8 juin 2022 – 5 ^e année	Articles 87 et 89
31/05/22	Approbation de la programmation des services complémentaires et de soutien aux élèves 2022-2023	Art. 88, 89 et 100.2
31/05/22	Approbation des modifications à l'horaire du 13 juin 2022 – Accueil du préscolaire 2022-2023	Articles 87 et 89
31/05/22	Approbation de l'horaire lié à la rentrée progressive des élèves du préscolaire 2022-2023	Articles 87 et 89
31/05/22	Approbatons des modifications à l'horaire de fin d'année – 23 juin 2022	Articles 87 et 89

9. Fonctions / pouvoirs reliés aux services extra-scolaires (art. 90 à 92 LIP)

Aucun service extrascolaire n'a été donné.

10. Ressources matérielles et financières (art. 93 à 95 LIP)

Dates	Fonctions / pouvoirs reliés aux ressources matérielles et financières	Précisions
28/09/21	Coûts chargés aux parents 2021-2022	Factures
28/09/21	Adoption du budget de l'école et du Service de garde 2021-2022	Article 95
20/06/22	Approbation de la liste de fournitures scolaires à se procurer pour 2022-2023	
20/06/22	Coûts chargés aux parents 2022-2023	Balises

11. Projets spéciaux

- *Festival de la lecture* pour toutes les classes
- Projet *Papillon* s'adressant aux élèves de 6^e année et à leurs parents sur le passage primaire-secondaire

- Ateliers sur les habiletés socio-émotionnelles
- Défi *Moi j'croque*
- Défi *Tchin-tchin*
- Semaine des services de garde
- Sortie collective au Cinéplex Odéon (le 13 mai, suite à l'annulation de décembre)
- Ateliers du midi au Service de garde (1 session)
- Ateliers de fin de journée au Service de garde (1 session)
- Dîners à la Maison des Jeunes l'Alibi de Cambert pour les élèves du 3^e cycle, à partir du mois de mai (collaboration avec le Service de garde)
- Mercredis multisports (les midis) pour les élèves du 3^e cycle (une session à l'hiver)
- Carnaval d'hiver (jeux sportifs extérieurs le 4 mars après-midi)
- Activités spéciales durant les temps forts
- Intensification de l'anglais aux 2^e et 3^e cycles
- Semaine littéraire (du 13 au 17 juin).

12. Mot de la fin (remerciements, perspectives pour l'année à venir et conclusion)

L'année 2021-2022 fut une année pleine de défis divers. Cette pandémie nous a permis de nous adapter à des nouvelles approches pédagogiques et autres. Ces nouvelles expériences ont bien servi pour notre thème de l'année qui était *À EDC, chacun apprend à sa façon*.

Le contexte de pandémie nous a démontré que l'on pouvait se dépasser et s'adapter à cette nouvelle façon de vivre malgré toutes les embûches survenues au cours des dernières années.

Je profite de l'occasion pour dire un gros BRAVO et FÉLICITATIONS à toute l'équipe de l'école, avec une mention spéciale à Mme Nadine, Mme Josée et Mme Stéphanie pour leur bon travail effectué pendant toute l'année.

De plus, je tiens à remercier tous les membres du Conseil et tout le personnel de l'école pour leur engagement à la réussite de nos enfants. En résumé, de SINCÈRES FÉLICITATIONS à nous tous qui sommes un atout important afin de permettre à nos enfants d'évoluer et de s'améliorer dans notre belle école des Cimes et dans la vie de tous les jours.

Sur ce, au nom des membres du Conseil d'établissement, je vous souhaite de belles vacances estivales. Souhaitons-nous une rentrée à l'automne 2022 dans la normalité avec le thème 2022-2023 qui sera *EDC : la force d'être ensemble*.

Bon été à tous.

20 juin 2022/jr